Auteur

Oeuvre ?

- Pas de formalité d'enregistrement
- Doit être originale : Retranscrire la personnalité de l'auteur
- Appréciée au cas par cas

Oeuvre plurale

- Oeuvre collective
  - Faite à plusieurs mais sous la direction d'une seule personne qui est propriétaire du produit final
  - Rare
- Oeuvre de collaboration
  - Concours de plusieurs personnes travaillant sur un pied d'égalité et qui ne sont pas contrôlées par un tiers
    - Les auteurs ont tous les mêmes droits
  - Par exemple un Module créé par plusieurs EC.
- Oeuvre composite
  - Oeuvre nouvelle à laquelle est incorporée une oeuvre préexistante sans la collaboration de l'auteur de cette dernière mais avec son autorisation
    - Propriété de l'auteur qui l'a réalisée
  - Par ex, utilisation d'un chapitre ou photo d'un livre pour illustrer une granule pédagogique.

Droits

- Moral
  - Droit perpétuel et inaliénable défandant le respect de l'oeuvre. Ne peut être cédé
- Patrimonial
  - Durée légale 70 ans après la mort de l'auteur. Ensuite tombe dans le domaine public (elle devient libre de droit, utilisable par tout un chacun). Peut être cédé

Exceptions au droit d'auteur

- La courte citation, sous conditions strictes
- Représentation dans le cercle familial
- Reproduction pour usage privé
- Autorisé si indication du nom de l'auteur et la source (courtes citations ou illustratives)
- Parodie, caricatures

Cession des droits

- Contrat de cession des droits patrimoniaux seulement
  - Mentionner chaque droit cédé et limitation de l'étendue, la destination et la durée
  - Interdiction de cession globale des oeuvres futures
  - Rémunération : par principe proportionnelle. Peut être gratuite ou forfaitaire (si elle se justifie par une gestion complexe)
  - Attention aux dispositions spécifiques concernant les agents publics

+

- Autorisation d'utilisation de l'image
  - Pour tout le monde
  - L'autorisation doit être précise et on peut toujours refuser de la donner.
    - Elle s'applique aux vidéos, photos, son etc...
  - Cas où l'autorisation n'est pas obligatoire
    - Représentation de la personne dans sa vie publique
    - Evênement d'intérêt général
    - Représentation d'un groupe